

« M. Noël Coulet s'intéressait aux origines de la réforme. Je l'ai orienté vers la recherche et l'étude de ces documents (très rares) qui apportent quelques indications sur la pratique religieuse à la fin du moyen âge. Il a mené une étude très remarquable, originale et qui éclaire d'un jour tout neuf l'histoire de la vie spirituelle en Provence, en cette période critique du christianisme. Elle n'a pu être malheureusement intégralement publiée, mais on en trouvera ici les articulations principales et les vigoureuses conclusions. »

G. D.

# La désolation des églises de Provence

## I

### Ruines et désaffectation

---

« Cinquante ans de guerre et de pillage avaient accumulé les dévastations et les ruines... Autour des villes, faubourgs rasés, monastères et églises démolis, religieux dispersés ; dans les campagnes, villages abandonnés, vignes arrachées, récoltes brûlées, les champs en friche. Aux ravages des gens de guerre, et, pour les habitants du littoral, des corsaires et des sarrasins, s'étaient ajoutés ceux des éléments, inondations, gelées sécheresses, et ceux des épidémies. Depuis celle de 1348 de sinistre mémoire, la peste semblait s'être installée à l'état endémique ». (1)

Telle était la situation en Provence au moment où, le 27 Octobre 1421 un évêque que l'en-tête du procès verbal de visite désigne du nom assez énigmatique de « *dominus episcopus Sudensis* », entreprend de faire dans le diocèse la tournée d'inspection des paroisses que, selon la tradition, tout archevêque doit faire à périodes régulières et fréquentes. Le vicaire général André Boutarie l'accompagne. En effet en cette période de troubles le siège archiépiscopal d'Aix est occupé par un prélat qui ne résidait pas, et qui, si nous en croyons Albanés, ne mit jamais les pieds dans son diocèse, gouvernant par ses vicaires

---

(1) *Les Bouches-du-Rhône*. Encyclopédie départementale. T. II, p. 436.

généraux : Guillaume Fillastre. (2) Le 3 juillet 1422 cependant, il permuta son siège avec Avignon Nicolai, religieux de l'ordre des frères prêcheurs. (3) Ce nouvel archevêque au contraire se montra très consciencieux, et, peu après son accession au siège métropolitain d'Aix, entreprit à son tour la visite des paroisses de son diocèse à partir du 2 Octobre 1424.

Esquissons quelques traits généraux de la conduite de ces tournées d'inspection, afin de donner une idée du soin qui était porté à l'accomplissement de ce devoir pastoral.

En ce qui concerne notre premier registre de visites la tournée d'inspection n'est pas accomplie intégralement par l'évêque ou le vicaire général. A maintes reprises André Boutaric appelé à d'autres occupations se décharge du soin de poursuivre la visite sur un commissaire subdélégué. Il recourt également aux offices de ce commissaire au cours des tournées auxquelles il préside personnellement, lui confiant la visite des églises les plus écartées et des chapelles trop insignifiantes. Avignon Nicolai, en revanche procède personnellement à sa tournée d'inspection qui s'étend de ce fait sur trois années, car il doit à plusieurs reprises l'interrompre, « *urgentibus et evidentibus necessitatibus* ». Mais il ne visite ainsi qu'une partie du diocèse, essentiellement la région aixoise et les environs de Brignoles, ne poussant outre Durance qu'une petite pointe aux environs de Pertuis. En revanche André Boutaric et ses délégués ont en un an visité tout le diocèse, et il est permis de supposer que les églises qui ne figurent pas au nombre des églises visitées, à une ou deux exceptions près peut-être, ne sont que des chapelles ruinées ou abandonnées depuis longtemps. Nous savons qu'en 1515 le visiteur de l'archidiaconé de Troyes faisait en moyenne 6 localités par jour. (4) Est-ce un indice du sérieux relatif de la visite, toujours est-il que les enquêteurs dont nous présentons les notes ne visitaient pas plus de trois localités par jour.

La visite était généralement annoncée à l'avance— par un billet envoyé au prieur ou au desservant, afin qu'il soit présent et avertisse fabriciens et paroissiens. Mais cette précaution ne donne pas toujours les résultats escomptés ; certains curés mettent à profit cet avertissement pour se dérober à toute enquête en disparaissant promptement

(2) Albanès. *Gallia Christiana novissima* Aix col. 96-97.

(3) *Ibid.*, col. 98-102.

(4) Prevost-*Journal des visites de Troyes*. Mémoires de la Société académique du département de l'Aube. 1918. p. 78.

ment. Une telle réception fut réservée par deux fois à Avignon Nicolai, à Alleins et à Venelles. A Vinon, André Boutaric trouvant l'église déserte dut se livrer à une enquête auprès des habitants pour savoir où se trouvaient les clefs du tabernacle, qu'il finit par découvrir chez une paroissienne. Néanmoins de pareils cas sont assez rares, et il semble que le plus souvent l'archevêque ait été reçu avec tous les honneurs qui lui sont dus. Cependant que les cloches sonnent, les paroissiens, leur recteur en tête, viennent en procession à la rencontre de l'archevêque et l'accompagnent jusqu'au sanctuaire qu'il vient visiter. Dans certaines églises le visiteur entend la messe. Plus fréquente paraît la cérémonie de l'absolution donnée solennellement aux morts par l'archevêque. C'est sans doute après ces cérémonies que prenait place l'administration des sacrements de la confirmation et de l'ordre. Dans son principe la visite est avant tout une tournée de confirmation, instituée pour distribuer aux fidèles des campagnes ce sacrement « *quod nullus alius nisi solus episcopus ex divina et apostolica constitutione dare potest* » (5) ; Nos deux registres de visites ne comportent aucune indication à ce sujet, alors que par exemple celui de Grenoble ne manque jamais de mentionner le nombre de fidèles confirmés dans chaque paroisse. Nous avons toutefois peine à croire, malgré ce silence que la tournée de visite de l'archevêque ne fut pas en même temps tournée de confirmation. En revanche nos cahiers comportent une liste des clercs ordonnés avec la mention des sommes perçues à cette occasion.

L'archevêque procédait alors à la visite de l'église en présence, parfois du titulaire du bénéfice, le plus souvent du desservant, des fabriciens et de la majeure partie des habitants. Le visiteur inspecte d'abord l'état des édifices : églises et bâtiments attenants ou en dépendant : clocher, cimetière et presbytère. Il se fait ensuite conduire auprès des fonts baptismaux, et, afin de constater comment est conservé le Saint Sacrement se fait ouvrir l'armoire, ou le réceptaire qui contient ordinairement les saintes espèces ; il se fait montrer les custodes qui servent à les porter aux malades ou dans la procession de la fête du Corpus Domini, ainsi que les burettes qui contiennent les huiles saintes. Puis il examine le mobilier de l'église, son décor (peintures, rétables), les ornements liturgiques : couvertures de l'autel, corporaux, calices, patènes, pyxides, croix ; les vêtements sacer-

---

(5) Chevalier-Visites pastorales... des évêques de Grenoble. Montbéliard 1874, p. 47.

dotaux ainsi que les livres dont dispose la paroisse. Après cet examen l'archevêque prescrit les réparations à faire.

La visite du sanctuaire achevée, l'archevêque entend le rapport du curé sur l'administration spirituelle de la paroisse. A vrai dire nous n'avons qu'un seul témoignage de l'existence de cette enquête sur la croyance et la pratique des fidèles, et encore s'agit-il d'un fait d'exceptionnelle gravité, puisque tous les habitants d'un village s'abstiennent de communier. Faut-il en conclure que généralement la situation spirituelle de la paroisse s'avérant normale le visiteur s'est abstenu de mentionner cet interrogatoire ? Nous constatons également l'absence de toute enquête sur les mœurs des paroissiens, à l'inverse du visiteur du diocèse de Grenoble qui s'inquiète du nombre des excommuniés, des concubinaires ; encore moins voyons nous l'archevêque évoquer ou trancher les litiges et querelles des habitants comme l'archidiaque de Josas. Il est plus fréquent de le voir accueillir les requêtes des paroissiens ou leurs plaintes contre leurs curés. Nous visiteurs semblent porter beaucoup plus d'intérêt à l'administration temporelle de la paroisse (6), vérifiant de très près la gestion des revenus de l'église, réclamant au besoin comptes et inventaires, accordant aux fabriciens l'autorisation de vendre tel bien mobilier ou immobilier appartenant à l'église, vérifiant l'exécution des fondations.

### Les ruines

L'attention toute particulière que les visiteurs prêtent à l'aspect des édifices du culte, et les renseignements assez précis que nous fournissent les procès-verbaux de leurs tournées peuvent nous permettre de nous faire une idée de l'état dans lequel se trouvaient les églises du diocèse d'Aix au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Ces témoignages nous offrent le tableau d'une déplorable et générale dévastation. Dans quelques cas la dégradation est totale, ou presque. La chapelle de Saint Etienne près de Lambesc tombe en ruines, et rien ne permet de reconnaître dans ces pans de mur délabrés un édifice du culte. L'église du Puy Sainte Réparate et le prieuré de Belcodène ne sont guère en meilleur état. Les chapelles de Souquières, Saint Martin de Pallières, Bezaudun, Venel, et Notre Dame de Lignane tombent en ruine. Sans atteindre ce degré de destruction, de nombreux sanctuaires exigent d'urgentes réparations. Les ronces

(6) Ce n'est pas là un caractère original de nos sources : les visites du diocèse de Lyon (1378-9) et de l'archidiaconé de Troyes (1515) témoignent du même esprit.

et les herbes qui envahissent facilement le sol des églises, qui n'étaient pas toujours pavées, grimpaient parfois le long des murs finissaient par les mettre en pièces en y entretenant l'humidité. Dans quelques cas même des arbres — à Pourcieux le texte précise qu'il s'agissait de figuiers — venaient se joindre aux herbes, et le travail de leurs racines aggraver ou achever leur œuvre de dégradation. A Bras, à Notre-Dame des Cyprès près de Mimet, les murs commencent à s'effondrer. De même à Saint Hyppolite où l'archevêque ordonne de soutenir le mur par des contreforts (*acohas*). Dans la chapelle Saint Etienne du Foussa à Rognes, dans l'église de Mallemort les arcades qui soutiennent les voûtes s'écroulent.

Mais la notation la plus fréquente dans nos registres est la mention : « *Invenimus ecclesiam discopertam taliter quod in ea pluit* ». On peut sans exagérer affirmer qu'elle s'applique au moins à la moitié des églises visitées. Tantôt seule une partie de l'église, nef ou chevet, a perdu sa couverture, mais les notes du visiteur soulignent l'imminence du délabrement complet. Le plus souvent l'écroulement est total. Une telle situation ne va pas sans danger. A Saint Marc l'archevêque insiste dans ses notes sur l'urgence des réparations « *quod periculum est* ». De même à Venelles des offices se déroulent sous la perpétuelle menace d'un effondrement. Les toits des églises en effet, autant, et même davantage que leurs murs, subissent l'invasion des herbes et autres « *immunditia* » facteurs d'humidité. Il semble, à voir l'insistance avec laquelle les visiteurs prescrivent de nettoyer les toitures, que la négligence soit une des causes de la destruction. Les poutres pourrissent et finissent par s'effondrer entraînant bientôt les tuiles dans leur chute.

Aucun des bâtiments attenant à l'église ou en dépendant n'échappe à cette désolation générale. A Saint-Martin de Pallières le clocher est en ruines si bien qu'il est impossible de sonner les cloches. A Lanson et à Rognes le clocher a d'ailleurs beau être debout, ce sont les cloches qui sont brisées et il n'y a pas de cordes pour les sonner.

Le presbytère partage le sort des édifices du culte. A Châteauneuf le Rouge, le délabrement est total. La maison claustrale d'Alleins menace ruines et son toit, comme celui du presbytère de la Tour d'Aygues livre passage aux intempéries.

Dans les murs des cimetières se sont ouvertes des brèches et les animaux en profitent pour y pénétrer. Le visiteur doit ordonner de colmater ces brèches afin d'interdire aux bêtes l'entrée du cimetière.

A Pertuis, il prescrit de faire à chaque entrée un « *pons barratus de cleda ita quod porci nec alia animalia bruta intrare possunt* ».

### La désaffectation.

Ces animaux s'introduisent également, fait encore plus grave, jusque dans les sanctuaires à la faveur du délabrement ou de l'abandon auquel trop d'églises sont laissées. De nombreuses églises en effet sont ouvertes à tous venants. Les mentions du type : « *Invenimus portas ecclesie fractas sine cera et clave que clauderi non possunt* » sont presque aussi fréquentes que la formule « *ecclesia discoperta in qua pluit* ». On peut estimer qu'elles intéressent à peu près le tiers des églises visitées. Dans ce cas également il semble qu'il faille incriminer la négligence des paroissiens qui omettent, lorsqu'ils tombent, de remplacer peintures et gonds. L'archevêque a beau ordonner tout au long de sa tournée de faire : « *portas cum cera et clave et continuo clause teneantur* », ses prescriptions ne paraissent guère avoir d'effet. L'exemple de la chapelle Saint Julien d'Eguilles est significatif à cet égard. Le 29 Octobre 1421 le visiteur ordonne de murer la grande porte et d'en faire une autre « *cum cera et clave* » et de la tenir fermée. Le 12 Octobre 1424 Avignon Nicolai doit à nouveau ordonner les mêmes réparations. De même pour les chapelles de Saint Etienne de Conil, le Tholonet, Rousset. Mais il ne s'agit pas seulement des chapelles ou de petites églises rurales, notre remarque s'applique également à l'église paroissiale de Lambesc, l'église Notre-Dame. Le 21 Novembre 1421 Durandus Alesi commis par André Boutaric à la visite des paroisses, la trouve en triste état : sans portes ni toiture ; mais la présence dans l'église de tas de sable, de chaux et de pierres, ainsi que les déclarations même des habitants attestent au visiteur leur intention de reconstruire l'église ; or le 18 Décembre 1424 Avignon Nicolai visite à son tour l'église Notre-Dame de Lambesc qu'il trouve à nouveau ouverte et qui lui paraît abandonnée : « *quasi desertam* ».

Une importante partie des églises visitées nous semblent en effet fort négligées, laissées à l'abandon. Leur apparence, telle qu'elle ressort des descriptions des visiteurs appelle même le terme de désaffectation. Ce sont les églises que le visiteur trouve « *immundas* » et à propos desquelles il doit ordonner « *quod ecclesia continuo mundetur* » — l'adverbe en dit long sur les soins que l'on accorde ordinairement à ces sanctuaires —, celles où il ne trouve pas d'autels ou bien dont l'autel git à terre dans l'église, voire même en dehors. S'il y trouve un autel,

le plus souvent il est « *nudus* » dépourvu de nappes ou de corporaux. Dans quelques cas même il ne trouve dans l'église ni Saint Sacrement ni fonts baptismaux, ainsi Notre-Dame de Ginasservis, où cela s'explique, puisque sacrements et « *ornamenta* » sont conservés dans l'autre église du village : Saint Laurent du château (*ecclesia Sancti Laurentis in fortalicii*) ; ce qui peut également s'expliquer à Puyricard en 1421 lorsque, notre registre le souligne, le village est désert « *Invenrunt nulla sacramenta cum nullus populus ibi existat* », mais ne se comprend plus en 1424, lorsque le village nous paraît à nouveau habité. Mais à Venelles, dans une église paroissiale d'un village dont rien n'atteste la dépopulation, et dont au demeurant les habitants assistent à la visite, cette absence de la Sainte Réserve, des Saintes Huiles et de l'eau bénite est absolument anormale.

Mais il y a aussi grave, et pire : les églises qui servent de resserre, de granges ou même d'étables. Celles où les paroissiens entreposent les objets les plus divers : matériaux, pierres et poutres, qui ne semblent pas destinés comme à Notre-Dame de Lambesc à la réparation du sanctuaire, outils et instruments agricoles, caisses, sans compter ce que les textes se contentent de désigner par « *plura alia impedimenta* ». Celles, traitées en véritables granges, qui reçoivent et abritent la récolte ou la provision de foin ou de paille, comme la chapelle de Sousquières près de Bouc où le visiteur arrive à peine à se frayer un chemin parmi les tas de paille. A Gréasque, remarque le visiteur, n'était le clocher, rien ne signalerait une église dans cet édifice complètement encombré par un amas de paille. D'autres surprises, encore plus imprévisibles, attendent les visiteurs au cours de leur tournée. Ainsi à Saint Jean de la Sale : « Ils entrèrent dans l'église qu'ils trouvèrent immonde. On avait fait du feu devant l'autel... Montant à la tribune ils y trouvèrent des crottes de chèvre en grand nombre, ainsi que des branches d'arbres mordillées par les chèvres ». Le même spectacle se reproduit dans une dizaine d'églises. A Rousset on trouve jusque sur l'autel les traces du séjour des chèvres. (7). Dans l'église de Gréasque, que nous avons déjà vu transformée en grenier à foin, les premières travées servent à loger les bestiaux. Les bergers qui conduisent ces troupeaux de chèvres (en général, parfois aussi de moutons) trouvent eux aussi un abri dans ces édifices, ainsi que les bouviers et les laboureurs des alentours. Ils viennent y manger, y dormir, y entreposer leurs outils. Pénétrant dans ces sanctuaires le

(7) • *Invenit ecclesiam et altare cujusdem plenum stercorebus caprarum* .

visiteur y découvre des cendres ou les restes d'un foyer, parfois devant l'autel, quelquefois même sur l'autel que les habitants de l'église utilisent pour faire leur cuisine, ainsi qu'en témoignent les ustensiles qui traînent au pied de l'autel, oules et sartan, et les restes du repas qui demeurent sur l'autel (8). Ces foyers entretenus continuellement finissent à la longue par enfumer et noircir complètement l'église. Le visiteur découvre également dans ces sanctuaires des outils et des instruments agricoles, ainsi que des tas de foin aménagés pour servir de lit aux bouviers. Cette appropriation des édifices du culte peut aller encore plus loin. Le cas limite est bien celui de la chapelle Saint Jean de MéliSSanne, près de Fuveau, dont les habitants détiennent la clé, usant du sanctuaire comme de leur demeure propre. Aussi Durandus Alesi est-il contraint de visiter par un trou du mur cette chapelle qui, selon ses propres termes, ressemble davantage à une habitation profane qu'à une église (*Ut aperuit nobis plus videtur domus profhana quam ecclesia*).

### Désolation et vie religieuse.

A la lumière des textes que nous venons de présenter, la situation des églises du diocèse d'Aix en ce début du XV<sup>e</sup> siècle nous paraît en général précaire, et, par endroits lamentable. Mais l'objet de ce mémoire n'est pas l'étude du délabrement des édifices, mais une recherche sur la piété et la vie religieuse des hommes. Les ruines et la désaffection ne nous intéressent que dans la mesure où, à travers elles, nous pouvons deviner le comportement religieux des populations provençales à la fin du Moyen-Age.

Quelle est, dans cette perspective, la signification de ces documents ? Que traduisent-ils matériellement du domaine de la vie spirituelle ? Une tentation s'impose immédiatement à l'esprit : celle d'y voir une expression d'une baisse de la foi, de faire de la désaffection des bâtiments une image de la désaffection des âmes. C'est là une interprétation commode et sans doute trop facile, et surtout trop rapide, qu'il vaut mieux révoquer en doute, mettre entre parenthèses, tant que nous n'aurons pas épuisé la série des points de vue sur la vie religieuse que nous offre l'étude de nos sources.

Il convient avant de chercher à expliquer ces faits, de les situer

(8) A Saint Etienne de Conil : « Invenit ecclesiam immundissimam, in qua fit ignis et coquina, et invenit etiam in ea sartaginem, olles et diversa ustensilia ac instrumenta bubulorum et aratorum, et certam quantitatem fabarum supra altare ipseque ».



avec précision afin d'éviter toute surenchère à la désaffectation, toute inflation des ruines. Il est facile en effet de faire illusion en citant quelques textes signalant des cas spectaculaires de délabrement ou de désaffectation, sans que rien n'indique la densité des faits de cet ordre. C'est ainsi qu'il est assez délicat d'apprécier correctement l'étendue de la désolation dans les diocèses de Lyon et de Grenoble, dans les archidiaconés de Troyes et de Josas, malgré les nombreuses études dont ces circonscriptions ecclésiastiques ont été l'objet. Aussi nous sommes nous efforcés de représenter graphiquement la répartition de ces phénomènes, de cartographier ces faits de destruction et de désaffectation, afin de permettre d'apprécier assez exactement et sans exagération l'étendue et l'importance de ces faits dans notre diocèse.

Car, en eux même, les faits que nous avons présentés sont de tous les lieux et de tous les temps. Nous découvrons également dans les procès verbaux de visite des archevêques de Grenoble et de l'archidiaconé de Josas des églises qui menacent ruine, dont le toit s'effondre, des cimetières dont le mur écroulé livre passage au bétail, des paroissiens qui utilisent leur église comme grange, comme entrepot ou comme demeure. Dans l'archidiaconé de Josas, les paroissiens, et le curé tout le premier, viennent entreposer futailles et meubles dans l'église, mettent leur blé à l'abri et, à l'occasion, l'y vannent. A Vitry-Chatillon une paroissienne habite dans l'église, et y élève même des poules qui couvent sur l'autel. (9)

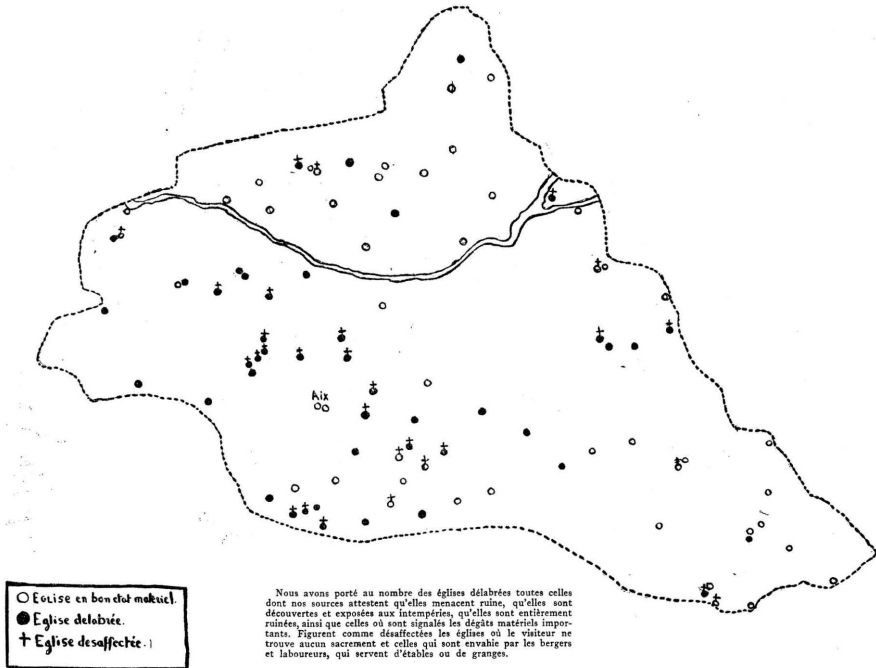
Mais ces faits sont aussi de tous les temps. « Une situation en général précaire et par endroit lamentable », ce sont exactement les termes qu'emploie V. L. Bourrilly pour résumer son tableau du diocèse d'Aix en 1547, dans lequel il nous montre les églises menaçant ruine « dont le toit crevé laisse passer la pluie », les clochers branlants, les cimetières où « bétail entre dedans » (10). « L'église encombrée de sacs, de coffres, et d'ustensiles de laïcs, transformée en grenier », tel est selon O. Dobiache Rodjestvensky le tableau « désolant » que « tracent les actes épiscopaux » au XIII<sup>e</sup> siècle. (11).

Aussi ce qui importe, ce sont moins les faits en eux-mêmes que leur répartition, leur importance et leur intensité. Aussi convient-il d'éviter les imprécisions confuses et les approximations hâtives pour apprécier correctement la signification des textes que nous présen-

(9) cf. Alliot. *Visites archidiaconales de Josas*. Paris 1902, n<sup>os</sup> 5 176, 251, 366, 406, 407, 445.

(10) VL Bourrilly. « Le diocèse d'Aix à la veille des guerres de religion ». *Mémoires de l'Institut Historique de Provence* 1929, pp. 195-196.

(11) O. Dobiache Rodjestvensky. *La vie paroissiale en France d'après les actes épiscopaux*. (Paris 1911), p. 137.



Nous avons porté au nombre des églises délabrées toutes celles dont nos sources attestent qu'elles menacent ruine, qu'elles sont découvertes et exposées aux intempéries, qu'elles sont entièrement ruinées, ainsi que celles où sont signalés les dégâts matériels importants. Figurent comme désaffectées les églises où le visiteur ne trouve aucun sacrement et celles qui sont envahies par les bergers et laboureurs, qui servent d'étables ou de granges.

tons. Il nous est possible, bien que nous ne disposions pas pour eux de carte analogue à celle que nous avons dressée pour le diocèse d'Aix, et que la comparaison en soit réduite à demeurer du domaine de l'imprécision et de l'approximation, de situer les renseignements fournis par nos documents par rapport à ceux que nous trouvons dans des documents de la même époque intéressant d'autres diocèses. Le diocèse d'Aix ne nous paraît pas être la province dont la désolation est la plus accentuée. La densité des églises qui menacent ruine, ou simplement découvertes, nous paraît nettement inférieure à celle que nous constatons dans le diocèse de Grenoble. En revanche, comparée à l'état matériel des églises des archidiaconés de Josas ou de Troyes, la carte des ruines du diocèse d'Aix accuse une proportion importante d'édifices délabrés ou en voie de destruction. Mais ces observations sont condamnées à demeurer fort subjectives tant qu'une comparaison chiffrée ne pourra être faite. Il reste qu'en dépit des nuances que nous venons d'esquisser, la désolation des édifices demeure un fait général dans la France du quinzième siècle et qui, dans l'état de notre documentation ne connaît pas d'exceptions. Le registre de Jean Mouchard nous propose une explication de ce délabrement qui pourrait rendre compte en même temps de son caractère universel dans la France d'alors lorsqu'il l'attribue aux guerres qui viennent de prendre fin : « *Invenimus ecclesiam apertam que indiget multis reparationibus, occasione guerrarum* ». « *Ecclesia erat valde ruinosa quasi destructa, occasione guerrarum praeterritarum* » (12).

Et, de fait, au moment où sont rédigés nos documents, la Provence comme la France sort d'une longue ère de troubles. Si elle n'a pas servi de théâtre aux combats de la guerre de Cent ans, elle en a amplement subi les répercussions. Les routiers, les Grandes Compagnies ne l'ont pas épargnée. En Mai 1357 ce sont les bandes de l'Archevêque Arnaud de Cervole qui déferlent sur le pays. A peine leur départ acheté, en 1358, des bandes espagnoles leur succèdent en 1361, puis en 1365 les Compagnies que Du Guesclin conduit en Espagne. Ainsi que l'écrit V. L. Bourrilly, « jusqu'en 1376 il ne se passe pas d'année où l'on ne signale l'approche ou le passage de routiers : Gascons, Bretons ou Anglais » (13). Cette menace éloignée, la Provence n'échappe pas pour autant aux désordres. La succession de la reine Jeanne et la crise du grand schisme vont y susciter de nouveaux troubles.

(12) Alliot, *op. cit.* n° 19 et 25.

(13) V. L. Bourrilly in *les Bouches-du-Rhône* T. II, p. 407.

Après les dévastations et les pillages des grandes Compagnies, la Provence et surtout la région aixoise connaît les ravages de la guerre civile. Et lorsque, en 1388, la veuve de Louis d'Anjou, Marie de Blois, obtient la soumission de l'Union d'Aix, la Provence était soumise, elle n'était pas pacifiée. "Pendant une douzaine d'années encore elle allait être livrée aux ravages des gens de guerre, déchainés par l'ambition et l'humeur turbulente d'un aventurier de haut parage : Raimond Roger viconte de Turenne". Pendant les courtes accalmies qui séparent les épisodes de ces guerres le pays n'était pas plus préservé pour autant des coups de mains, des razzias, des incendies et des destructions de récolte. Les mercenaires, les « forestiers », pris à gage pour combattre les troupes de Raimond de Turenne, découverts et sans ressources, se nourrissaient sur le pays qu'ils dévastaient autant que les bandes de Turenne, et les communautés devaient leur acheter la paix. Les efforts des Etats, unis en une « véritable croisade » finirent par avoir raison de l'aventurier. En 1399 les expéditions de Raimond de Turenne avaient pris fin et la Provence retrouvait le calme après cinquante ans de troubles et de guerres.

Les malheurs du temps ne peuvent pas ne pas avoir laissé leurs traces dans le paysage monumental de la Provence au début du XV<sup>e</sup> siècle. Et de fait si nous examinons maintenant sur la carte la répartition des ruines, leur localisation nous paraît plus claire à la lumière des faits que nous venons de rappeler. La densité est beaucoup plus forte dans la partie « *citra Duranciam* » du diocèse qui nous paraît, en l'état de notre documentation, avoir beaucoup plus souffert, et plus longtemps, des guerres et des troubles. De même nous voyons se dessiner sur notre carte une zone où le délabrement est plus spécialement marqué, aux alentours d'Aix c'est-à-dire dans la région où les guerres de Charles de Duras ont sévi avec le plus d'intensité. Nous possédons en outre des textes explicites qui mettent au compte des gens de guerre les destructions de certaines églises ou de certains villages. C'est ainsi que nous savons que la chapelle Saint Pierre de Pertuis, alors église paroissiale, fut occupée et transformée en forteresse par les troupes de « l'Archiprêtre ». Or cette église n'apparaît guère dans nos sources que par une « *ordinatio* » d'André Boutaric qui atteste sa dévastation en enjoignant de transporter les fonts baptismaux de cette chapelle à la nouvelle église paroissiale, Saint Nicolas. Nous savons également que l'hôpital de Gardanne qu'Avignon

---

(14) Trouillet - *Pertuis miettes d'histoire locale* p. 53-54 et 71.

Nicolai trouve fort délabré, fut complètement ruiné par les bandes de Raimond de Turenne (15). Lorsque dans le même registre nous lisons ces notes sur l'église de Rousset : « Le toit est en fort mauvais état et menace ruine. L'église elle-même est immonde. On y a fait du feu. Les portes sont dépourvues de serrure et de toute autre fermeture. » Il nous est permis, sans que cette explication doive paraître trop arbitraire, de rappeler les malheurs que connut ce village. En 1385 une compagnie de routiers bretons que le chatelain, partisan de Marie de Blois, avait pris à solde, le chassent de son château et s'y installent jusque au jour où, en 1386, les partisans de l'Union d'Aix, trainant à leur suite balistes et bombardes viennent mettre le siège devant le château et en délogent les bretons (16). De même, lorsque nos documents nous apprennent qu'à Châteauneuf le Rouge l'autel git hors de l'église, le presbytère est complètement détruit, nous pouvons remonter aux troubles des années précédentes pour expliquer ces ruines. En 1358, les bandes de l'Archiprêtre dévastèrent le pays, détruisant le château et ravageant les terres, les habitants s'enfuirent et la paroisse fut supprimée en ce lieu (17). Mais ce sont là les seuls cas où nous puissions, avec plus ou moins de certitude désigner les gens de guerre ou les routiers comme auteurs de la désolation des églises. L'état très fragmentaire de la documentation sur l'histoire de la Provence en ces temps de troubles que nous pouvons avoir à notre disposition ne nous permet pas d'en citer d'autres. Nous savons bien que Reillane et la Tour d'Aygues comptaient au nombre des places fortes dont Arnaud de Cervole s'était emparé (18). Et nos sources signalent le délabrement des églises paroissiales de ces deux villages. Mais elles attestent d'autre part le parfait état matériel des églises de Montjustin et de la Bastide des Jourdans qui figuraient aussi au nombre des châteaux de l'Archiprêtre. Et combien d'autres villages ont été pris et repris au cours de cinquante ans de guerres et de troubles sans que rien n'en transparaît dans nos documents sur l'aspect des édifices du culte au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Mais précisément ce qui transparait dans nos documents ce sont moins les effets immédiats des guerres que leurs conséquences lointaines, moins les dévastations des gens de guerre dans les années écoulées que la misère économique et la dépopulation engendrées

(15) M. Chaillan - *Recherches sur Gardanne* p. 48.

(16) Cf. *Les Bouches-du-Rhône*. T. XV, p. 418.

(17) Cf. *Les Bouches-du-Rhône*. T. XV, p. 396.

(18) Cf. Denifle. *La désolation des églises de France*.

par les troubles, et qui n'ont pas permis aux paroissiens de reconstruire leurs églises ou d'y arrêter le délabrement amorcé par les destructions des routiers. D'ailleurs nos sources ne dénoncent jamais à l'origine de la désolation des édifices des faits de guerre, mais la pauvreté générale et la dépopulation. Ainsi à Bras : « Bien qu'il y ait encore bien d'autres réparations à faire dans l'église la misère empêche d'en ordonner davantage. » A Saint Martin de Pallières : « L'église toute entière menace ruine, mais en raison de la pauvreté de la population aucune réparation n'a été prescrite. » Au Puy Sainte Réparate : « L'église est entièrement détruite et désolée, mais eu égard à la pauvreté de la population et aux fortes dépenses qu'exigerait les réparations, on n'a rien pu prescrire », à Bésaudun : « On n'a rien ordonné d'autre car personne ne réside en ce lieu ».

Les causes de cette pauvreté sont faciles à entrevoir. Nous avons rappelé avec l'exemple de Châteauneuf le Rouge, les terres ravagées par le passage des routiers. Rappelons également les récoltes détruites par les brigands, celles que les paysans brûlèrent en fuyant devant eux afin de ne rien laisser qui puisse servir à leur ravitaillement, les années de mauvaise récolte, et aussi les années de bonne récolte qui, faute de bras pour moissonner, restèrent sur pieds. Maints lieux ouverts furent abandonnés par leurs habitants qui vinrent se réfugier dans des villages plus sûrs, ou en tout cas plus faciles à défendre. C'est ainsi que nous voyons les religieuses de Saint Perpétue de la Celle abandonner leur monastère et se réfugier dans leurs familles (19). Un document de 1464 nous fait entendre des plaintes des habitants de Saint Antonin, qui, considérant qu'à cause des guerres et mortalités le territoire de la communauté est devenu un lieu peu peuplé, couvert de bois, demandent au prieur et seigneur du village de laisser venir d'autres habitants, afin qu'ils y bâtissent des maisons et prennent des terres en emphytéose (20). V. L. Bourrilly évoque de nombreux documents faisant état de l'impossibilité ou de la difficulté d'affermier les droits du roi dans les territoires dépeuplés ou inhabités. Quant aux communautés qui ont échappé à la dépopulation et aux dévastations des compagnies, leur situation économique n'est pas plus favorable. La guerre a dilapidé leurs ressources. Il leur a fallu payer très cher pour assurer leur défense ou acheter la paix. En 1392, 1393, 1394, 1396, 1397 : les Etats de Provence, pour subvenir aux frais

(19) Cf. E. Lebrun, *Essai historique sur Brignoles*, p. 228.

(20) Cf. M. Chaillan, *Le Cengle et ses alentours*, p. 33.

de la guerre contre Raimond de Turenne, doivent lever des taxes supplémentaires sur le sel, la farine, finalement sur toutes marchandises sauf le pain et le vin, demander aux communautés des contributions ou prélever sur elle des emprunts forcés. A cela s'ajoutent les sommes dépensées par les communautés pour assurer leur défense propre. Ainsi en 1391 la ville de Brignoles doit réparer les remparts qui la protègent de l'ennemi qui devient menaçant. Cette restauration lui coûte 183 florins d'or. En 1394 les comptes de la communauté attestent plus de 250 florins d'or de dépenses pour frais de guerre (21). Les villes les plus menacées durent même conclure avec les compagnies cantonnées dans les forteresses voisines des « *patis* » accords aux termes desquels la ville achetait aux brigands sa sécurité.

A ces facteurs d'appauvrissement et de malaise économique il faut ajouter les épidémies et les calamités agricoles. Le document concernant Saint Antonin auquel nous avons fait allusion parle des « guerres et mortalités ». Selon V. L. Bourrilly la formule « *Propter guerrarum turbitudines, mortalitatum pestes et alias diversas calamitates que in illis partibus vigerant* » revient « avec une monotonie sinistre dans les requêtes adressées en haut lieu » (22). Et dans le texte que nous avons cité en exergue de ce chapitre il affirme que, « depuis celle de 1348, de sinistre mémoire, la peste semblait s'être installée à l'état endémique ». Malheureusement nous ne disposons d'aucune étude précise sur la peste en Provence à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et l'étendue de ses ravages. De même, si cet auteur évoque « les ravages des éléments : inondations, gelées, sécheresse », et si nous connaissons l'existence de quelques années terribles comme 1346-1347, année de mauvaises récoltes, comme 1363-1364, où un long hiver fort rigoureux réduisit à néant toute espérance de récolte, les gelées détruisant vignobles et arbres, (24) nous devons nous contenter de ces renseignements d'ordre très général, personne n'ayant entrepris les recherches détaillées sur la vie économique de la Provence au Bas Moyen Age qui nous permettraient de préciser ce que nous ne pouvons que soupçonner.

Malgré cela nous possédons suffisamment d'indications convergentes pour faire nôtre la conclusion de M. Perroy dans son essai d'interprétation économique de la désolation de l'hôtel-Dieu de Mont-

(21) *Les Bouches-du-Rhône*, T. II, p. 437.

(22) Cf. E. Lebrun, *op. cit.* p. 222 et 226.

(23) *Les Bouches-du-Rhône*, T. II, p. 436.

(24) Denifle, *op. cit.* T. II, p. 58-60 et 442-443.

brisson au XIV<sup>e</sup> siècle : « Gardons-nous d'attribuer aux routiers plus de crimes qu'ils n'en ont commis... On aurait tort d'ailleurs de mettre uniquement sur le compte de la guerre de Cent Ans, l'effroyable misère économique qui s'appesantit sur les classes rurales de l'Europe Occidentale dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Que les ravages des guerres aient été bien réels, c'est ce que certaines provinces comme la Normandie, la Touraine ou l'Île de France peuvent attester. Mais même dans ces lieux tristement privilégiés, les dévastations des guerres ne furent qu'intermittentes... Les vrais coupables, semble-t-il, sont les épidémies qui décimèrent les populations rurales (25).

A l'origine des ruines que nous avons constatées dans notre diocèse, beaucoup plus que les actes de vandalisme et les dévastations des gens de guerre, nous entrevoyons les conséquences d'un malaise économique, provoqué par les troubles dans une certaine mesure, mais aussi, et peut-être davantage, indépendant des guerres.

Le déclin de la richesse des grandes abbayes provençales, que plusieurs faits nous attestent, pourrait confirmer une hypothèse de cet ordre. Les religieuses de la Celle qui, après les troubles de la fin du siècle sont rentrées dans leur monastère, effrayées à l'annonce du sac de Marseille par Alphonse d'Aragon en 1423, et craignant d'être obligées de s'enfuir à nouveau, songent à faire approprier leur maison de Brignoles ; pour cela elles doivent vendre à la communauté de Bras le capital d'une pension pour droit d'albergue (26). L'abbaye de Silvacane sombre dans le plus grave marasme. A cette même époque, afin de verser leur contribution, 63 florins, aux 10.000 florins que le pape réclame des archevêques d'Aix, Arles et Embrun, les moines doivent vendre la croix processionnelle de l'abbaye, une croix de vermeil, ornée de pierres précieuses. Et en 1425 l'abbaye sera supprimée et ses possessions transférées au chapitre métropolitain, à cause de sa pauvreté. « Les facultés du monastère de Silvacane, déclare un document contemporain de la suppression cité par Constantin, qui, primitivement suffisaient à l'entretien de 12 moines et davantage, avaient diminué par suite des guerres, mortalités, stérilités et autres calamités, en sorte qu'elles suffisaient à peine à l'entretien, de 2 ou 3 moines » (27). Nous devinons une évolution analogue à Montmajour. Des documents nous montrent ce monastère trop

(25) E. Perroy - *L'Hôpital de Montbrisson au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, essai d'interprétation économique. Bulletin de la Diana t. XXVI. 1937, n° 1.

(26) Cf. Mireur, art. cité.

(27) Cf. Constantin. *Les paroisses du diocèse d'Aix*, T. I, p. 471.



pauvre pour faire rebâtir l'église Saint Pierre de Pertuis : en 1430 l'abbé de Montmajour doit emprunter 200 florins aux prêtres de l'église paroissiale Saint Nicolas (28). Nous ignorons, en revanche, la situation de Saint Victor à cette même époque. Et nous devons à nouveau regretter que l'absence de documentation sur la dégradation du temporel des abbayes provençales et leur détresse financière à la fin du Moyen Age ne nous permette pas de préciser ce que les faits que nous venons de rapporter ne nous font qu'apercevoir. Il reste que la majeure partie des prieurés de Montmajour effectivement visités en 1421 ou 1424-1427 figurent sur la carte de l'état des bâtiments parmi les édifices délabrés. Ce sont les églises de Belcodène et de Saint Martin de Pallières qui tombent en ruine, la chapelle Saint Etienne du Foussa à Rognes dont les voûtes s'écroulent, les églises découvertes de Reillanes et Venel, celle d'Alleins dont la « *domus claustralis* » menace ruine. Il reste que la seule église dépendant de la Celle qui soit visitée à cette époque, Saint Martin de Fiossac est dans un état déplorable, et qu'il en est de même pour la seule église visitée qui relève de Silvacane : Saint Etienne de Conil. Le délabrement d'une importante partie des églises du diocèse pourrait bien avoir pour cause le déclin de la puissance financière des abbayes provençales. Si d'autres faits et d'autres recherches venaient confirmer cette hypothèse il conviendrait de se demander alors comment s'est perdue la richesse du clergé régulier. On sait comment C. M. Cipolla a répondu à cette question, en montrant que l'origine de la dégradation de la richesse de ces abbayes doit moins être cherchée dans des événements politiques que dans l'évolution économique générale. (29)

Quoi qu'il en soit, nous voyons converger un faisceau de probabilités qui nous permet de soutenir que l'état en général précaire et par endroit déplorable des édifices du culte dans le diocèse d'Aix au début du XV<sup>e</sup> siècle traduit seulement la détresse économique de la Provence à cette époque, misère matérielle engendrée par les guerres et, nous risquons l'hypothèse, peut-être davantage par des facteurs plus proprement économiques et non pas une baisse de la foi.

Petit Dutailis met également sur le compte des guerres les cas de désaffectations que nous avons relevés dans le registre de Jean Mouchard. Les curés auraient perdu l'habitude pendant la guerre de veiller

(28) Cf. Trouillet, *op. cit.* p. 58.

(29) C. M. Cipolla. *Comment s'est perdue la propriété ecclésiastique en Italie entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup>*. Annales 1947.

sur les lieux saints (30). Cependant que les habitants qui venaient y mettre leurs biens meubles à l'abri auraient pris l'habitude de traiter l'église en grange ou en resserre. Il ne semble pas que ce soit le cas en Provence. Les notes des visiteurs ne nous fournissent aucun renseignement de cet ordre et de plus, nous ne voyons jamais à l'intérieur des églises du diocèse d'Aix ces objets que dénombre Jean Mouchard dans les églises du Sud de la région parisienne et qui, par leur seul énoncé manifestent qu'ils ont été apportés là par des paysans désireux de mettre leurs richesses à l'abri des dévastations et des pillages. En admettant même qu'il en soit ainsi pour les églises où les habitants viennent engranger foin et paille, ce qui resterait à prouver, elles ne constituent qu'une infime partie des églises désaffectées. Nous ne pensons pas, en revanche, que ce soit pendant les guerres que les paysans ont pris l'habitude de transformer les églises en étable ce qui est, nous l'avons vu, le cas le plus fréquent. Il faut donc chercher ailleurs que dans la survivance de mesures d'urgence prises pendant les troubles, l'origine de la désaffectation.

Il est d'autant plus nécessaire de proposer une réponse à ce problème que ce phénomène de désaffectation prend dans notre diocèse une importance relative inaccoutumée. De pareils faits sont beaucoup plus rares dans l'archidiaconé de Josas, même s'ils y revêtent un caractère beaucoup plus spectaculaire, ils sont presque inexistants dans les diocèses de Lyon et de Grenoble.

La répartition de ces cas de désaffectation dans le diocèse fait apparaître sur la carte, comme déjà l'état des bâtiments ecclésiastiques une densité toute particulière des faits de désaffectation dans la région aixoise, c'est-à-dire la région qui a le plus souffert des guerres. A l'égard d'un certain nombre des villages où la désaffectation est notoire nous savons qu'elle traduit la dépopulation des lieux, dépopulation consécutive aux guerres. Tel est le cas de Châteauneuf le Rouge, dont nous avons déjà évoqué les malheurs, de Venel, que des actes administratifs cités par V. L. Bourrily signalent comme dépeuplé, sinon inhabitable. (31) Nous pouvons supposer qu'il en est également ainsi dans des villages que nous savons avoir particulièrement souffert pendant les luttes de la fin du XIV<sup>e</sup>, comme Rousset. C'est d'ailleurs précisément une explication de cet ordre que fournissent nos sources elles mêmes lorsqu'à propos de Puyricard le visiteur note : « *Invenerunt*

(30) Petit Dutailis, *Revue Historique* t. LXXXVIII 1905.

(31) *Les Bouches-du-Rhône*, T. II, p. 437.

*nulla sacramenta cum populus ibi non existat* ». Une autre interprétation nous est proposée par les textes eux mêmes également : venant pour visiter l'église paroissiale de Ginasservis le visiteur n'y trouve ni sacrement, ni « *ornamenta* » (ce terme a une acception très large et ne désigne pas seulement les ornements liturgiques, mais tout ce qui fait le décor et la richesse de l'église), car ils ont été transportés dans l'église Saint Laurent du Château. Il est difficile de ne pas voir dans cet abandon de l'église Notre-Dame une conséquence de la guerre. Lieu ouvert, exposé, l'église a été désertée au profit de celle, moins vulnérable, du *fortalicium*, et dans leur retraite les paroissiens ont pris soin d'emporter pour les mettre à l'abri des déprédations et du vandalisme des brigands les richesses de l'église, les Saintes Huiles et la Sainte Réserve. Nous avons déjà évoqué d'autres événements du même ordre

Or si nous examinons la carte que nous avons dressée nous constatons que les faits qui nous occupent, intéressent essentiellement des églises ou des chapelles qui se trouvent dans la même situation que l'église de Ginasservis. Ainsi la chapelle de Saint Julien aux champs à l'entrée d'Eguilles, l'église Saint Jean de Villevieille aux portes de Jouques, les chapelles Notre-Dame près de Vinon et Saint Pierre près d'Alleins le prieuré de Conil aux portes de Rognes, la chapelle de Sainte Aquilée à l'entrée de Bras. Il faudrait cependant se garder d'en conclure que dans tous ces cas, ce que nous appelons désaffectation n'est qu'une conséquence de la guerre et du repli qui a eu pour corollaire l'abandon aux herbes, aux laboureurs, aux bergers et aux bêtes de ces églises désertées. La situation religieuse du village de Lambesc infirme en effet cette vue trop systématique, puisque dans cette paroisse, c'est l'église Saint Michel, hors les murs, qui recueille tout leur intérêt.

En outre la remarque que nous avons faite à propos de la désolation des édifices demeurerait aussi valable, nous semble-t-il, pour les faits qui nous intéressent : nos documents datent de 1421 pour les plus anciens et à cette date là, les guerres et les troubles ont pris fin. L'abandon des églises a cessé alors d'être une conséquence immédiate des guerres, une mesure d'urgence prise à l'approche du danger. Alors, de quoi s'agit-il ? De la survivance d'une habitude comme à Josas ? Peut-être, mais plutôt nous semble-t-il de l'existence d'autres causes que les guerres elles-mêmes et qui ont consacré définitivement l'état de choses provisoire établi pendant les troubles. Si, comme notre carte le fait apparaître, vingt ans après la fin des trou-



bles tout se passe comme si les chapelles rurales étaient abandonnées et tous les soins reportés sur l'église du village, il faut que, pour une raison ou pour une autre, les paroissiens n'aient pas eu les possibilités matérielles d'enlever les chapelles à ceux qui s'en sont emparés et de les rendre au culte. Cette raison nous croyons qu'il faut la voir dans la dépopulation engendrée par les guerres et les « mortalités ». Mais ici encore nous ne disposons pour étayer notre hypothèse que de renseignements fragmentaires, d'indications et de soupçons plus que de faits et de textes explicites. Nous devons à nouveau nous contenter de poser cette question sans la résoudre, de proposer un champ de recherches aux historiens de la Provence médiévale : le problème de l'évolution démographique de ce pays à la fin du Moyen Age. S'il est une histoire qui « a encore tout le charme d'une fouille inachevée », c'est bien l'histoire économique de la Provence au bas Moyen Age.

Qu'il s'agisse d'expliquer le délabrement des édifices ou la désaffectation c'est de telles recherches que nous devons attendre une réponse. Car, en fin de compte, la désolation des églises de Provence à la fin du Moyen Age est plus un fait d'histoire économique que d'histoire religieuse, et rien ne nous a indiqué que ces ruines et ces dévastations traduisent un affaiblissement du sentiment religieux, une baisse de la foi. Au contraire, à Pourcieux, par exemple, dans une église envahie par les arbres qui l'acculent à la ruine, nous voyons les paroissiens se plaindre amèrement que la non résidence de leurs pasteurs les empêche d'accomplir leur devoir religieux, de « *sicut boni christiani vivere* ». Ce texte suffirait à nous attester que, malgré le délabrement des pierres, la foi des hommes est toujours vivante. Il nous reste à le préciser en cherchant maintenant à mieux connaître ces hommes, en étudiant successivement les clercs et les paroisses et les grands actes de la vie religieuse.

Noël COULET.

(à suivre).